

Séance du 15 juillet 2020 à 14 heures

Le 15 juillet deux mille vingt, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de Fontanes, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (55)

M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), Mme LE FOURN Marie-Laure (Cabrerets), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), Mme CAROFF Sylvie (Cahors), M. MARX Jean-Luc (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), Mme DEL VITTO Aurore (Cahors), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), M. DELPECH Bernard (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. VACANDARE Johann (Cahors), M. RACHI Abel (Cahors), Mme BEHEREGARAY Alexia (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors), Mme DAPORTA Anne-Céline (Cahors), M. LORIN Thierry (Cahors), M. DUCHESNE François (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. LIARD Olivier (Catus), M. VAZ Victor (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), Mme LANES Bénédicte (Douelle), M. TREIL Jean (Douelle), M. REDOULES Matthieu (Espère), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), Mme SOLIVERES Hélène (Labastide du Vert), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme LOUIS Sylvie (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme VANBESIEN Joëlle (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), M. LAFFRAY Patrick (Maxou), M. PONS Stéphane (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), Mme JORDANET Marie-Christine (Mercuès), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjous), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. MARRE Denis (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), M. DECREMPS Frédéric (St Cirq Lapopie), Mme RAUZIERES Elodie (St Denis Catus), M. GILES Jérôme (St Géry – Vers), M. CORNIOT Pascal (St Médard), M. TEYSSÉDRE Patrick (Tour de Faure), M. LAVAU Pascal (Trespoux-Rassiels), Mme MAZEYRIE Christelle (Trespoux-Rassiels).

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (0)

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (17)

M. DIETSCH Jérôme (Arcambal, procuration donnée à PARNAUDEAU Willy), Mme WARTEL Catherine (Arcambal, procuration donnée à LANES Bénédicte), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. NICOLAON Patrick (Bellefond – La Rauze), Mme DALBERA Marie (Bellefond – La Rauze), Mme LENEVEU-RIVIERE Hélène (Cahors, procuration donnée à Sylvie CAROFF), M. PACAUD Denis (Cahors, procuration donnée à Abel RACHI), Mme BOUIX Catherine (Cahors, procuration donnée à Cathy BONNET), Mme DE MEIXMORON Françoise (Cahors, procuration donnée à Thierry LORIN), Mme BOUGEARD Elsa (Cahors, procuration donnée à François DUCHESNE), M. CAZABONE Christian (Crayssac, procuration donnée à LANES Bénédicte), Mme VALADE Anne-Rose (Espère, procuration donnée à REDOULES Matthieu), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty, procuration donnée à Pascal LAVAU), Mme VOLFF Géraldine (Pradines, procuration donnée à MARRE Denis), M. LIAUZUN

AR PREFECTURE

046-200023737-20200715-21_15_07_2020-DE
Regu le 21/07/2020

Christian (Pradines), M. BORIES Olivier (St Géry – Vers, procuration donnée à GILES Jérôme), M. BONNET Frédéric (St Pierre Lafeuille, procuration donnée à TEYSSEDE Patrick),

Procurations : 13

Secrétaire de séance : Aurore DEL VITTO

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Conservatoire

Objet : Tarifs pour la Saison Musicale 2020/2021

A été adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 15 juillet 2020

Rapporteur : Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

Service : Conservatoire

Objet : Tarifs pour la Saison Musicale 2020/2021

Mesdames, Messieurs,

Il convient de déterminer les tarifs de la Saison Musicale 2020/2021 pour les 6 concerts proposés à savoir :

- Quatuor Bela, classique
- Le Sacre du Printemps, jazz.
- Récital de piano Vanessa Wagner, classique
- Trio Wanderer, classique
- Laurent Maur Quartet, jazz
- Cucurucho Valdès Septet, jazz

La grille tarifaire sera appliquée comme suit :

TARIF	PUBLIC CONCERNÉ
22 €	Plein tarif
15 €	Tarif réduit : élèves adultes du Conservatoire, hors pratiques collectives, étudiants, demandeurs d'emploi, RSA, sur présentation d'un justificatif
8 €	Jeunes de 12 à 18 ans inclus
6 €	Jeunes élèves du Conservatoire de 12 à 18 ans inclus
Exonéré	Enfant jusqu'à 11 ans inclus

➔ Un système d'abonnement pour la saison musicale est mis en place selon la grille tarifaire ci-dessous.

Abonnement SAISON MUSICALE :

Abonnement pour	Prix de l'abonnement
Les 6 concerts	95 €
3 concerts au choix	60 €

Abonnement Carte Grand Pass SAISON MUSICALE :

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Abonnement pour	Prix de l'abonnement
Les 6 concerts	80 €
3 concerts au choix	51 €

➔ **Abonnement SAISON CULTURELLE**

Un système d'abonnement est mis en place dans le cadre de l'harmonisation de l'offre culturelle, donnant la possibilité de panacher des spectacles du théâtre de Cahors et des concerts de la saison musicale de l'auditorium du Grand Cahors.

Tarif pour les concerts de l'auditorium dans l'abonnement saison culturelle, 20 € la place.

Tarif pour les concerts de l'auditorium, dans l'abonnement saison culturelle Jeunesse, 8 € la place.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'accepter les tarifs ci-dessus ;
- b- Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Vice-Président,

Daniel JARRY